



CDOS

LOT

DISPOSITIF D'AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

SAISON 2021-2022



06-74-15-92-79



cdslot@orange.fr



cdos46.fr

Tout savoir sur l'aide à la pratique sportive



Qu'est-ce que l'aide à la pratique sportive ?

L'aide à la pratique sportive est une **aide financière** pour le paiement de la cotisation ou de la licence afin que les personnes ayant un quotient familial inférieur à 800 € puissent pratiquer **une activité physique et sportive** de manière régulière dans le club sportif de leur choix.

Comment bénéficier de cette aide ?

- 1 Se rapprocher du centre distributeur le plus proche de votre domicile muni d'un justificatif de votre quotient familial

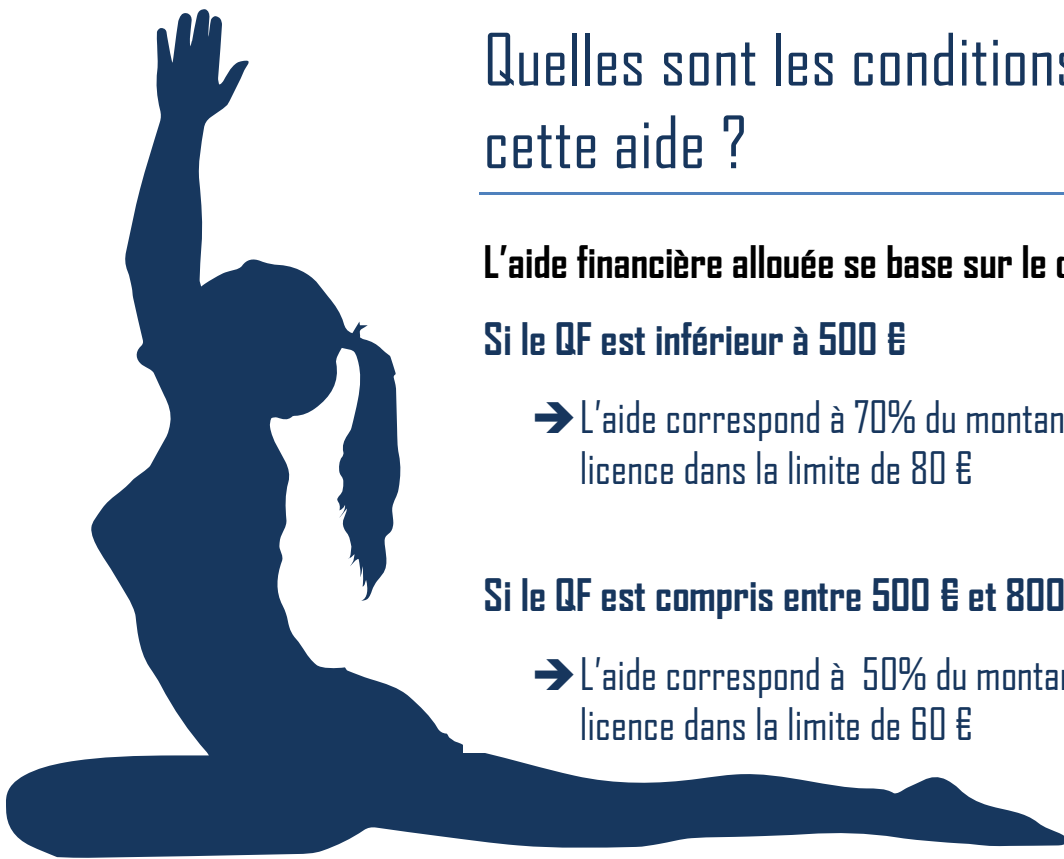


- 2 Sélectionner l'activité que vous souhaitez pratiquer dans un des clubs partenaire

Liste des centres distributeurs et des clubs partenaires disponible sur

<https://www.cdos46.fr/>





Quelles sont les conditions d'éligibilité à cette aide ?

L'aide financière allouée se base sur le quotient familial (QF)

Si le QF est inférieur à 500 €

→ L'aide correspond à 70% du montant de la cotisation ou de la licence dans la limite de 80 €

Si le QF est compris entre 500 € et 800 €

→ L'aide correspond à 50% du montant de la cotisation ou de la licence dans la limite de 60 €

Chiffres clé du dispositif



Chaque année, près de **1 500 pratiquants** perçoivent cette aide financière dont **20%** d'adultes, **72%** de féminines et **26%** de nouveaux pratiquants



Chaque année, près de **280 associations** bénéficient de ce dispositif. Elles représentent **36 disciplines** sportives



En moyenne, chaque association participant au dispositif a perçu **410 €** de ces aides en 2020



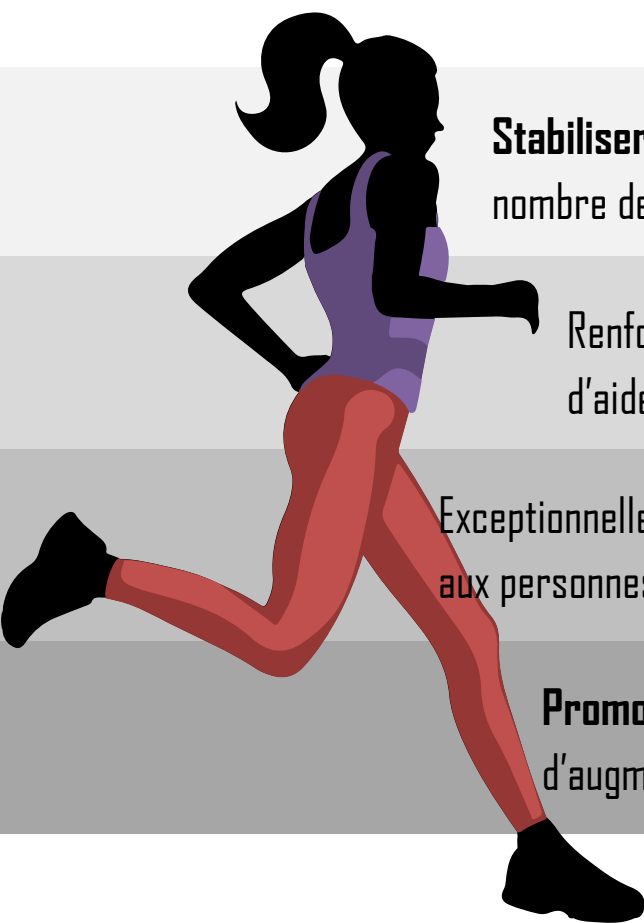
Aujourd'hui, **133 communes** sont concernées par ce dispositif



Actuellement, **30 structures** sont partenaires de ce dispositif



Quelles perspectives pour 2021 ?



Stabiliser l'enveloppe financière actuelle afin de ne pas réduire le nombre de personnes aidées actuellement.

Renforcer et finaliser **la départementalisation du dispositif** d'aide à la pratique sportive en 2021

Exceptionnellement en 2021, **élargir l'aide** en proposant une aide de 20€ aux personnes ayant un quotient familial compris entre 800 et 1000€

Promouvoir le dispositif vers les entreprises privées afin d'augmenter les aides financières et ainsi le nombre de bénéficiaires



Suite à la crise sanitaire, un nombre croissant de personnes a rencontré ou rencontrera des difficultés économiques. Nous anticipons à ce titre une augmentation de pratiquants éligibles à ce dispositif. C'est également l'occasion de relancer l'activité des clubs en perte de vitesse suite aux différentes mesures liées à la crise sanitaire.

Nos partenaires

Ce dispositif d'aide à la pratique sportive fonctionne grâce à de **multiples partenariats**

- Il est porté par le **CDOS du Lot** et le **Service Départemental de la Jeunesse, Engagement et Sport** de la DSDEN du Lot
- Le CDOS 46 et Le SDJES de la DSDEN 46 collaborent activement avec **les Centres Sociaux** et **Centres distributeurs** partenaires situés sur le département du Lot. Ils diffusent ces aides sur le territoire.



Partenaires institutionnels et collectivités

Agence Nationale du Sport, Conseil Départemental du Lot, ARS Occitanie, ComCom du Grand Cahors, Mairie de Cahors, ComCom Grand-Figeac, Mairie de Figeac, DIS Grand-Figeac, ComCom Cauvaldor, ComCom Pays de Lalbenque-Limogne, ComCom Cazals-Salviac, ComCom Vallée du Lot et du Vignoble, ComCom, Quercy-Blanc, ComCom Labastide-Murat, Mairie de Gourdon, DMS de Gourdon, Mairie de Le Vigan, Mairie de Puy-L'évêque

Partenaires publics

CPAM Du Lot, FCPE 46

Partenaires privés

Andros, MGEN, ENEDIS, MAIF, Ets Pivaudran Souillac, La Quercynoise

Campagne 2021- 2022 du dispositif d'aide à la pratique sportive

Devenez partenaire et aidez-nous à donner accès au plus grand nombre à la pratique sportive !

Pour devenir partenaire, rien de plus simple : il suffit de contacter le Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot :

- E-mail : cdoslot@orange.fr
- Téléphone : 06 74 15 92 79

👍 *Pour rappel, les donations peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt à hauteur de 60%*

A.P.S.
Saison 2021/2022
ENVIE de SPORT...
Aide à la Pratique SP*RTIVE
Possibilité d'aide financière sous condition de ressources
Dans la limite des coupons disponibles

AGENCE NATIONALE DU SPORT
LOT LE DÉPARTEMENT
GRAND CAHORS
GRAND FIGEAC
CAHORS
FIGEAC
ENEDIS
MGEN
ARS
MAIF
g.pivaudran
fpe
Assurance Maladie
LA QUERCYNOISE